

## Résumé et conclusions

### Mise en parallèle des résultats et des hypothèses

Les résultats, sous forme résumée, sont confrontés aux hypothèses d'évaluation indiquées.

**Tableau :** *Mise en parallèle des résultats et des hypothèses*

Hypothèse	Réponse	Source
H1 et H2	Les ventes d'aliments composés dans l'élevage de bétail laitier (par UGB), les importations de fourrages grossiers en Suisse et la surface de maïs ensilé <b>étaient stables au cours des cinq dernières années</b> . Il n'est pas possible de discerner une tendance.	Statistique USP et OFS
	<b>12 % des exploitations participant au programme PLVH ont réduit</b> la part de maïs dans l'alimentation et <b>augmenté de 14 % la part de fourrage provenant de prairies et de pâturages</b> .	Enquête
	La <b>part d'herbe</b> dans la ration alimentaire dans les exploitations élevant du bétail laitier a augmenté en moyenne <b>de 1 %</b> (effet significatif).	Données du DC 2014 et 15, Difference in Difference Analyse
	Seulement <b>quelque 1 % des exploitations DC ont diminué leur part de maïs ensilé</b> en 2014 par rapport à 2011/2013 et <b>quelque 4 % ont augmenté leur part d'herbe</b> en 2014.	Données DC
	Le programme PLVH <b>n'a pas montré d'effet significatif</b> à court terme <b>sur la part de maïs ensilé</b> dans la ration alimentaire et sur les <b>excédents d'azote et de phosphore</b> dans les exploitations élevant du bétail laitier.	Données du DC 2014 et 15, Difference in Difference Analyse
	Le programme PLVH <b>n'a pas montré d'effet</b> à court terme <b>sur les importations de fourrages grossiers de l'étranger</b> : même si une minorité des importations a augmenté, ce résultat ne peut être imputé au programme PVLH.	Données du DC 2014 et 15, Difference in Difference Analyse
	La <b>part d'herbe augmente d'environ 2 % d'ici à 2025</b> en raison du programme PLVH. Pas de changement de la <b>part de maïs ensilé</b> . Dans le scénario (SC-300), avec une contribution de 300 fr. par ha pour 90 % d'herbe dans la ration de fourrage de base et 90 % de fourrage de base dans la ration, la surface de maïs diminue d'environ 4000 ha (c'est-à-dire un recul de 10 % environ).	Simulations avec le modèle sectoriel SWISSland
	Les <b>excédents d'azote</b> se réduisent de 4 kg par ha en 2015 et <b>de 2 kg d'ici à 2025</b> . À moyen et à long terme, le programme PLVH <b>ne contribue ainsi que de manière minimale à la fermeture du cycle des éléments fertilisants</b> .	Simulations avec le modèle sectoriel SWISSland
H3	La majorité ( <b>74 %</b> ) des exploitations participant au programme PLVH <b>n'a pas réduit la part d'aliments concentrés</b> dans la ration alimentaire. <b>23 % des exploitations PLVH ont réduit leur utilisation d'aliments concentrés</b> .	Enquête

	<p><b>Environ 6 % des exploitations DC a réduit en 2014 sa part d'aliments concentrés</b> dans la ration par rapport à 2011/2013.</p>	Données DC
	<p>La <b>part d'aliments concentrés</b> dans la ration alimentaire a <b>reculé de 0,9 % dans les exploitations élevant du bétail laitier</b> (effet significatif).</p>	Données du DC 2014 et 15, Difference in Difference Analyse
	<p>Le programme PLVH <b>n'a pas montré d'effet à court terme sur la part d'éléments nutritifs dans les aliments concentrés</b> : même si les achats d'aliments riches en éléments nutritifs ont augmenté, ce résultat <b>ne peut être imputé au programme PVLH</b>.</p>	Données du DC 2014 et 15, Difference in Difference Analyse
	<p>La part d'aliments concentrés dans la ration baisse d'environ 2 % en 2015 en raison du programme PLVH. La réduction d'ici à 2025 se monte à 3 %.</p>	Simulations avec le modèle sectoriel SWISSland
H4	<p>Le programme PLVH conduit à un <b>ralentissement de la hausse de la performance laitière par vache</b> et à une réduction de la quantité de lait commercialisée.</p>	Données du DC 2014 et 15, Difference in Difference Analyse
	<p>La performance laitière <b>s'est réduite de 174 kg par vache et par année</b> dans le groupe des exploitations participant au PLVH (effet significatif).</p>	Données du DC 2014 et 15, Difference in Difference Analyse
H5	<p>Le programme PLVH conduit à un ralentissement de la hausse de la performance laitière par vache et donc à une réduction de la quantité de lait commercialisée par rapport à une politique sans le programme PLVH. Ces effets ont un effet positif sur le prix du lait en Suisse surtout à moyen et à long terme.</p>	Simulations avec le modèle sectoriel SWISSland
H6	<p>A l'exception des exploitations produisant du lait commercialisé, tous les types d'exploitation satisfaisaient déjà en grande partie aux exigences PLVH avant l'introduction du programme. <b>Par contre, seulement 50 % des exploitations produisant du lait commercialisé répondaient à ces exigences avant l'introduction du programme PLVH.</b></p>	Données DC
H7	<p>Les charges initiales ont été examinées. L'investissement en temps n'est pas problématique, mais la question du contrôle l'est. <b>21 % des participants PLVH</b> estiment que les charges administratives en lien avec le programme <b>sont trop importantes</b>. Ils ont indiqué une durée de préparation moyenne de 2 à 3,5 heures. Les autres <b>79 % des participants PLVH</b> ont eu besoin en moyenne de <b>1 à 2 heures</b>.</p>	Enquête
H8	<p>En 2014, les participants PLVH n'ont pas pu augmenter leur revenu de manière significative suite à leur participation au programme (par rapport à la situation s'ils n'avaient pas participé). En 2015, ils ont cependant pu augmenter leur revenu de manière significative.</p>	Données du DC 2014 et 15, Difference in Difference Analyse

H1 : Le programme conduit à une production de lait et de viande adaptée aux conditions locales et à une amélioration de la fermeture des cycles (flux de fourrage et d'éléments fertilisants).

H2 : On encourage l'utilisation des surfaces herbagères.

H3 : L'utilisation d'aliments concentrés dans l'élevage bovin est réduite (baisse des importations de céréales).

H4 : La contribution PLVH est liée à une extensification de l'utilisation des surfaces herbagères.

H5 : Le programme PLVH conduit à un ralentissement de la hausse de la performance laitière par vache et à une réduction de la quantité de lait commercialisée. Les effets sur le prix du lait en Suisse sont positifs.

H6 : La participation PLVH est élevée, parce que le niveau d'exigences est bas.

H7 : L'instrument nécessite un investissement élevé (bilan fourrager) et est difficile à contrôler.

H8 : Le programme PLVH améliore le revenu dans la production de lait et de viande de bœuf par l'intermédiaire d'une réduction des coûts directs et d'une augmentation des recettes.

## **1.1 Le programme est-il fondamentalement efficace et bien conçu pour atteindre les objectifs PLVH ?**

En 2014 et en 2015, grâce au programme, la part d'aliments concentrés dans la ration alimentaire des vaches laitières n'a pas augmenté, alors que cette part a continué à s'accroître de manière significative dans les exploitations qui ne participaient pas au programme. Le programme a également permis d'éviter une nouvelle réduction de la part d'herbe dans la ration alimentaire dans les exploitations élevant du bétail laitier, alors que cette part s'est nettement réduite dans le groupe des non-participants. Les simulations avec SWISSland montrent que ces effets auront tendance à se renforcer, car le programme contribue à moyen et à long terme à stabiliser la performance laitière au niveau actuel. Si l'on compare ces projections avec un scénario politique sans programme PLVH, l'utilisation d'aliments concentrés dans l'élevage bovin est réduite, ce qui conduit à une diminution des importations d'aliments concentrés. Il est ainsi possible d'atteindre l'objectif poursuivi par le programme PLVH, qui est une limitation de l'utilisation d'aliments concentrés dans l'élevage de ruminants. La tendance à l'augmentation de la concentration des aliments, observée au cours des dernières années dans l'élevage de bétail laitier, n'est pas une conséquence du programme PLVH. L'augmentation de l'affouragement d'herbe a eu lieu sur la base du fourrage grossier indigène. La légère hausse des importations de fourrages grossiers de l'étranger n'est pas non plus une conséquence de l'introduction du programme PVLH.

Si l'on part de l'hypothèse qu'une augmentation de la part d'herbe dans la ration alimentaire du bétail laitier élevé en Suisse a un effet positif sur une production de lait et de viande adaptée aux conditions locales, on arrive à la conclusion que le programme apporte une contribution positive à la production laitière adaptée aux conditions locales. L'objectif d'une production de lait et de viande adaptée aux conditions locales, qui figure dans le cahier des charges PLVH, a pu être atteint en ce qui concerne l'utilisation d'herbe.

Il n'a pas été possible de parvenir à une réduction de la part de maïs ensilé dans la ration alimentaire pendant les deux premières années via le programme PLVH. Des simulations avec SWISSland n'ont en outre montré aucune réduction de la part de maïs ensilé à moyen et à long terme. Avec les limites applicables actuellement pour le maïs ensilé et les autres fourrages de base, le programme ne conduit pas à une réduction de l'affouragement de maïs ensilé.

Les résultats montrent que le programme n'a jusqu'ici pas contribué de manière significative à une amélioration de la fermeture des cycles des éléments fertilisants (N et P). Selon des simulations effectuées avec SWISSland, la baisse des apports d'azote est en partie compensée à moyen et à long terme par la réduction des aliments concentrés achetés (input de N plus élevé en raison d'une hausse de l'intensification des surfaces herbagères et output plus faible de N en raison de la baisse de la performance laitière).

Le programme PLVH conduit à un ralentissement de la hausse de la performance laitière par vache et donc à une réduction de la quantité de lait commercialisée par rapport à une politique sans le programme PLVH. Ces effets se répercutent positivement sur le prix du lait en Suisse surtout à moyen

et à long terme. Le programme PLVH améliore le revenu dans la production de lait par le biais d'une réduction des coûts directs et d'une augmentation des recettes. Le programme contribue donc à une préservation à long terme de l'avantage concurrentiel dans l'élevage de bétail laitier.

Les analyses montrent qu'une participation PLVH n'occasionne aucun coût pour une grande part des exploitations. Les calculs SWISSland indiquent en outre qu'une réduction des contributions PLVH à 150 fr. par ha de surfaces herbagères ne diminuerait que légèrement la participation au programme.

Toutes les personnes interrogées dans les secteurs en aval ont indiqué qu'elles ne planifient pas de nouvelle stratégie de commercialisation sur la base des PLVH. Les personnes interrogées dans l'industrie laitière estiment que les exigences PLVH sont trop restrictives pour un nouveau label. Les labels demandés sont ceux qui comprennent une amélioration générale pour tous les critères. Selon les personnes interrogées dans l'industrie de la viande, il y a déjà des labels qui comprennent les exigences PLVH.